

S2 TRAMPOLINE ET CHAMPIONNAT REGROUPEMENT TUMBLING FEDERAL

25 février 2024 – RENNES CPB TSA

DOSSIER CLUB ET TECHNIQUE

Le Cercle Paul Bert TSA de Rennes, la Ville de Rennes et le Comité Régional Bretagne de la Fédération Française de Gymnastique sont heureux de vous accueillir à Rennes.

Cette compétition est ouverte à tous les licenciés 2023-2024 pour les clubs affiliés au Comités Régionaux FFG Bretagne pour le Trampoline et pour Regroupement pour le Tumbling Fédéral.

Elle est sélective pour les Championnats de France Filières Performance et Elite en Trampoline et pour le Trophée Fédéral (Festigym) en Trampoline et en Tumbling.

Cette compétition se déroulera conformément aux Règlements techniques 2023-2024 de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce dossier club regroupe toutes les informations nécessaires pour que votre accueil se passe dans les meilleures conditions :

- Date et lieu de la compétition
- Modalités d'engagement
- Informations techniques diverses.
- Accueil
- Restauration
- Accréditations

Contacts

C.O.L

Cercle Paul Bert TSA

Tél : 02 23 40 25 76

E.Mail CPB TSA : cpbtsa-secretariat@laposte.net

Comité Bretagne : Fanny MOREL

E.Mail : fanny.morel@ffgym.fr

Responsables techniques

Max LEGALLO (Trampoline)

Tél : 06 85 57 94 40

Mail : legallomax@orange.fr

Yves TARIN (Tumbling)

Tel: 06 88 37 91 05

E.Mail: yves.tarin.tsa@gmail.com

Engagements

Date de forclusion : Lundi 29 janvier 2024

Engagements des gymnastes :

Les gymnastes / unités doivent être engagés via engagym avant le **29 janvier 2024** (23h59).

Tarifs

Trampoline :

Fédéral : 18.00 € par gymnaste

Performance : 29.00 € par unité

Elite : 39 € par unité

Synchro Performance : 23.00 € par paire

Synchro Elite : 33.00 € par paire

Tumbling Fédéral:

Equipe Fédéral : 35,00 € par équipe.

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans Engagym **avant le 29 janvier** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Prév.	Nom.	Juge
🔍	🔍	🔍

Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS ▼

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

Dans le cas d'un club qui souhaite donner une information complémentaire au responsable des juges de l'évènement (par exemple 2 juges engagés : 1 pour la Filière Elite, le second pour la Filière Nationale, autre exemple : 1 juge pour le TRI et 1 juge pour le TRS), cocher la case dispo partielle et inscrire les précisions dans la fenêtre qui s'ouvre, puis valider.



AUTRE CLUB

Liste des Juges engagés

LIMBACH-TARIN Marion- N5 Dispo. partielle

En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 14 février 2024. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à legallomax@orange.fr (pour le Tr) et à yves.tarin.tsa@gmail.com (pour le Tumbling)

Règlement des engagements

Les engagements sont à payer :

- Par chèque :
à libeller à : "Comité Régional Gymnastique De Bretagne »

et à adresser à : " Comité Régional Gymnastique de Bretagne 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes
- Ou par virement aux coordonnées bancaires suivantes (RIB joint) :
15589 35174 04041290840 89
- Ou par carte bancaire directement sur l'interface engagym du site internet de la fédération

ACCREDITATIONS

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Programme Prévisionnel – cf document annexe

Le planning prévisionnel est disponible sur le site du **Comité Régional BRETAGNE** sur la page du calendrier de la compétition. Le planning définitif sera diffusé à ce même endroit début mi-février 2024.

DIMANCHE 25 Février – ouverture de la salle à 7h30

Trampoline

Echauffement Général 9h – 10h

Réunion des juges : 9h30

Début de compétition : 10h

Tumbling

Compétition : 14h30 à 17h30

INFORMATIONS TECHNIQUES DIVERSES

Cartes de compétition

TU et TR: Les cartes de compétition ne sont plus obligatoires.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant le 14 février 2024 : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après le 14 février 2024 : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après le 14 février : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificat médical Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat Médical Elite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr avant le **17 février 2024**.

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été envoyé à la FFGYM doivent fournir ce certificat sur le site de la compétition sans quoi ne seront pas autorisés à concourir.

Merci de privilégier l'envoi par mail afin d'éviter un nouveau contrôle sur les compétitions suivantes.

Accès plateau de compétition:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux juges. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

MODALITES DE COMPETITION

Echauffements

TR : Echauffement articulaire en zone d'échauffement (tapis scolaires).
Echauffement spécifique sur la piste de compétition

TU : Echauffement articulaire en zone d'échauffement (tapis scolaires).
Echauffement spécifique sur la piste de compétition.

Matériel de compétition : Piste de Tumbling

Les gymnastes auront accès à leur zone d'échauffement 1h avant leur entrée en compétition.

Nous invitons les responsables de clubs, entraîneurs et gymnastes à respecter scrupuleusement les **couloirs de circulation** indiqués dans la salle.

Voir plan de salle en document annexe. (à discuter avec Alizée si on met ou pas)

Lieu de compétition

**Salle des Sports Acrobatiques
Cercle Paul Bert de Rennes
5 allée Pierre de Coubertin
35 200 Rennes
tél : 02 23 40 25 76
e.mail : cpbtsa-secretariat@laposte.net**

Attention : Les places de parking sont en nombre très limité autour de la salle. Il est indispensable de se garer sur le parking de la piscine de Bréquigny – Boulevard Albert 1^{er} – qui se trouve à 3 mn à pied de la salle.

Accueil des délégations, juges et officiels

L'accueil se fera dans le hall de la salle de sports acrobatiques

- à partir de 8h00 le dimanche 25 février

Billetterie

L'entrée publique sera payante. Vous pourrez acheter vos billets à l'entrée du site de compétition.

1 jour : 3 euros

Entrée gratuite pour les licenciés FFG et les enfants de moins de 12 ans.

Plan d'accès

Accès routier :

Rocade sud-est, sortie n°7 Porte de Bréquigny, rue de Nantes, à droite boulevard Albert 1r, à droite avenue de Bréquigny, à gauche allée pierre de Coubertin.

Stationnement :

Parking de la piscine de Bréquigny sur le boulevard Albert 1r. Possibilité de garer les cars. Accès à la salle à pied en traversant le complexe sportif de Bréquigny (3mns).



Restauration

Une buvette sera organisée sur place. Vous y trouverez des sandwichs froids ou chauds, des gâteaux, des boissons, des friandises, ...

Dès réception des engagements, de plus amples informations vous seront directement transmises par mail (paniers repas, ouverture de compte club).

RECAPITULATIF DES FORMALITES A ACCOMPLIR

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	29 janvier 2024
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	29 janvier 2024
Engagement des juges	Engagym	29 janvier 2024
Paiement des engagements	CR 53	Avant le 14 février 2024
Certificats de performance	certificatmedicalelite@fgym.fr	17 février 2024
Commande et règlement paniers repas	Informations à venir	